



# SÉANCE DU 21.07.2025

## PRÉSENCES

### Bourgmestre:

Marc RIES,

### Échevins:

Marie-Claire RUPPERT,

Olafur SIGURDSSON,

### Conseillers:

Reinhold DAHLEM,

Hugo DA COSTA,

Fernande KLARES-GOERGEN,

Patrick LAMHÈNE,

Jean-Pierre MEISCH,

Lynn ZOVILÉ,

### Excusé:

Claude BODEN,

Marc BOSSELER,

### Secrétaire communal:

Stéph HOFFARTH.

Tous les votes de cette séance ont été pris à l'unanimité des voix.

## Séance publique (4 points):

### 1. AFFAIRES DE PERSONNEL :

#### 1.1. Présentation de la nouvelle structure du service communication et culture.

Le service communication et culture procède à la présentation de la nouvelle structure du service, ceci en proposant de créer un nouveau poste « Relations publiques », incluant le délégué à l'égalité des chances entre hommes et femmes et le délégué au bien-être au travail.

#### 1.2. Création d'un poste de fonctionnaire communal, relevant du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service communication et culture.

Suite à l'appel à candidature et à la présentation de la nouvelle structure du service communication et culture, le conseil communal procède à la création du poste de fonctionnaire communal sous rubrique.

## 2. RÈGLEMENTS COMMUNAUX :

### 2.1. Règlements de circulation.

Le conseil communal approuve les règlements de circulation suivants :

**PN66 Roodt/Syre - PN66b Olingen -  
PN67 Olingen - PN68 Betzdorf**





## 2.2. Fixation de la taxe à payer pour la location des chalets communaux – Modification.

Le conseil communal approuve l'adaptation de la taxe concernant la location des chalets communaux, comme suit :

- ~ la taxe à payer pour la location des chalets communaux à 10 € par chalet par jour,
- ~ la caution à payer à 30 € par chalet et par jour, restituable en cas de participation à une manifestation.